

LABOUDIE et Associés

# LABORATOIRE DES CEDRES

## BULLETIN D'INFORMATION

### INFIRMIERS(ES) LIBERAUX(ALES)

N°1

janvier 2015

#### EDITO

Bonne année à tous et mes meilleurs vœux pour 2015 ! Gardons espoir surtout d'une humanité meilleure !

Ce bulletin d'information se veut un outil de communication simple et régulier entre le Laboratoire des Cèdres et ses partenaires infirmiers(es) libéraux afin de faciliter le travail en équipe.

F.LABOUDIE

Président LABOUDIE & Associés s.e.l.a.s.

#### SOMMAIRE

INFORMATIONS GENERALES  
PRE ET POST-ANALYTIQUE  
PRESTATION DE SERVICE AUX  
INFIRMIERS(ES)

#### CONTACTS

site Clinique des Cèdres  
05 61 06 16 16

site Cornebarrieu Village  
05 34 522 522

site Colomiers  
05 61 78 03 82

site Minimes  
05 61 57 55 37

site Atlanta  
05 61 58 95 89

site Desbals  
05 61 40 43 70

site Mauvezin  
05 62 06 81 30

#### Numéros urgences

(nuit, week-end et jours fériés)

**05 61 06 16 16 ou 06 38 76 25 71**

#### I N F O R M A T I O N S   G E N E R A L E S

Le Laboratoire des Cèdres (entité distincte de la Clinique des Cèdres) est un laboratoire de biologie médicale multisite composé actuellement de 7 sites sur l'agglomération toulousaine et dans le Gers.

Le site Atlanta, situé rue Vasseur à Toulouse, a ouvert le 1<sup>er</sup> octobre 2014.

Le site Clinique des Cèdres abrite le siège social de la société LABOUDIE & Associés et le plateau technique. Il est situé sur la commune de Cornebarrieu dans l'enceinte de la Clinique des Cèdres.



Deux axes pour la Politique Qualité du Laboratoire des Cèdres : la fiabilité des analyses et le service client, dans le but de promouvoir une biologie de qualité et de proximité. Nous réalisons les examens biologiques 7J/7-24H/24.

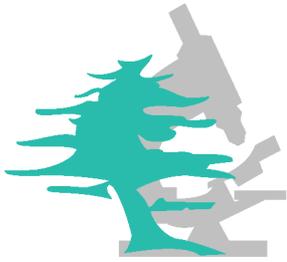
#### **URGENCES 24h/24 :**

Afin de répondre aux demandes de prélèvements le week-end (à partir du samedi midi), les jours fériés, et la nuit (à partir de 19h), le Laboratoire des Cèdres a mis en place un service d'appel pour le ramassage de vos prélèvements urgents chez le patient ou dans vos cabinets.

Numéros d'appel du service d'urgence :

**fixe : 05 61 06 16 16   ou   mobile : 06 38 76 25 71**

Les techniciens et le biologiste de garde sur le site, après votre appel téléphonique, gèrent le ramassage du prélèvement chez le patient ou à votre cabinet pour son acheminement sur le plateau technique, traitement des analyses, et communication des résultats.



# LABORATOIRE DES CEDRES

## BULLETIN D'INFORMATION

### INFIRMIERS(ES) LIBERAUX(ALES)

## P R E E T P O S T - A N A L Y T I Q U E

### Obligations réglementaires

**Conventions infirmières :** La réforme de la biologie médicale a rendu les laboratoires responsables de la phase pré-analytique et donc du prélèvement et de son transport. Or, dès lors que « la totalité ou une partie de la phase préanalytique de l'examen n'est réalisée ni dans un laboratoire de biologie médicale, ni dans un établissement de santé, une convention signée entre le représentant légal du laboratoire et le professionnel de santé (...) fixe les procédures applicables » (art. L6211-14 du Code de la santé).

Le Laboratoire des Cèdres a mis en place une convention, vous pouvez contacter Sophie ROCHER pour tous renseignements complémentaires au 05 61 06 18 19

**Fiche de renseignements :** Conformément au décret 2002-660 du 30 avril 2002 relatif aux conditions de transmission de prélèvements biologiques aux laboratoires d'analyses de biologie médicale, lorsque le prélèvement est effectué par un professionnel de santé, l'ordonnance doit être accompagnée d'une « fiche de renseignements-Boites externes » comportant tous les renseignements relatifs au patient et utiles à la réalisation et à l'interprétation des examens.

FICHE DE RENSEIGNEMENTS-BOITES EXTERNES		9-04-19/01
A REMPLIR OBLIGATOIREMENT		Version 10
Prélever : .....		
Date et heure du prélèvement : ..... / ..... / ..... à ..... h.		
<b>PRESCRIPTION</b>		
Prescripteur : Dr .....		
Ordonnance : <input type="checkbox"/> jointe <input type="checkbox"/> au laboratoire, analyses à effectuer .....		
URGENT OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>		
<b>IDENTIFICATION DU PATIENT</b>		
NOM et PRENOM : .....		
NOM de jeune fille : ..... Sexe : P <input type="checkbox"/> ou M <input type="checkbox"/>		
DATE DE NAISSANCE : ..... / ..... / .....		
ADRESSE : .....		
N° TEL : .....		
N° SS : ..... Nom de l'assuré : .....		
Matière : .....		
<b>RESULTATS</b>		
<input type="checkbox"/> A poster <input type="checkbox"/> Au laboratoire <input type="checkbox"/> A fixer au N° .....		
<input type="checkbox"/> Par mail (adresse mail) : .....		
<b>RENSEIGNEMENTS CLINIQUES</b>		
Poids : ..... A jeun : OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>		
Médicament : ..... Heures de la dernière prise : .....		
Pathologie : .....		
<b>Cadre réservé au laboratoire</b>		
Conformité : OUI NON Technique utilisée S S E E C H F		
suppléments S S E E C H F		
autres OUI NON Visa		
Remarques : .....		

### Conseils pratiques :

Lorsqu'une même prescription médicale comporte NFS et HbA1c veuillez prélever, de préférence, les 2 tubes violets EDTA contenus dans la boîte HEMOBOX4 au lieu d'un seul, pour un délai de rendu de résultat plus rapide.

## P R E S T A T I O N D E S E R V I C E A U X I N F I R M I E R S ( E S )

**Étiquettes d'identification des patients prélevés à domicile :** afin de faciliter votre prestation de prélèvement à domicile et de répondre efficacement aux exigences réglementaires, le Laboratoire des Cèdres transmet systématiquement une planche d'étiquettes d'identification avec les comptes-rendus d'examen aux patients prélevés à domicile.

Ces étiquettes, conservées par le patient lui-même, permettent aux infirmières libérales d'identifier rapidement et efficacement chaque tube prélevé ainsi que la première page de la « *fiche de renseignements-boites externes* ».

Ces étiquettes peuvent être rééditées à votre demande au laboratoire.

**Matériel de prélèvement à disposition :** outre les boîtes HEMOBOX4, Le laboratoire des Cèdres met à disposition du matériel de prélèvement supplémentaire. Il vous suffit d'en faire la demande au secrétariat :

-Aiguilles : unités de prélèvement pour prélèvements difficiles.

-Tubes de prélèvement en plus : tubes de purge ou autres...

-Ecouillons pour prélèvements bactériologiques.

-Flacons de prélèvement : flacon de prélèvement pour urines 24h, pour ECBU, pour compte d'Addis ...

-Container de transport : glacières souples.